

56

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL : CAPACITY BUILDING #2



Une enveloppe de

300 M€

en soutien aux
investissements de lutte
contre la Covid-19



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grande Entreprise, Consortium



FORME DE L'AIDE

Subvention et/ou avance récupérable



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 80% des dépenses
engagées éligibles



PÉRIODE

Du 06/02 au 30/06/2021
Instruction au fil de l'eau

18ANS
D'expérience

110M€
D'aides publiques
obtenues en 2020

4
Implantations
en France

52
Collaborateurs

QUELS PROJETS ?

Cet appel à projets vise les projets d'envergure et innovants, permettant de la création de valeur en France sur les sujets suivants :

- ↳ **Les médicaments impliqués dans la prise en charge des patients COVID-19** (thérapies innovantes, produits matures, principes actifs etc, ...)
- ↳ **Les vaccins contre SARS-COV-2** (y compris les composants de conditionnement et consommables nécessaires aux techniques d'injection des doses)
- ↳ **Les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro** (y compris consommables plastiques, réactifs, robots et automates nécessaires)
- ↳ **Les dispositifs médicaux impliqués dans la prise en charge des patients COVID-19** (équipements et consommables).

Les investissements peuvent prendre les formes suivantes :

- ↳ **Créations de nouvelles unités de production**
- ↳ **Investissements sur des unités existantes** pour augmenter et/ou moderniser leurs capacités de production
- ↳ **Développement et mise en œuvre** à l'échelle industrielle **de procédés technologiques innovants**

QUELS SOUTIENS ?

Les porteurs de projets retenus pourront prétendre à une aide publique très significative :

- ↳ Sous forme de **subvention et/ou d'avance récupérable**, non plafonnée mais **dans la limite des fonds disponibles**
- ↳ Pouvant représenter **jusqu'à 80% des dépenses éligibles**



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr